Bonjour à tous les membres de 70055!

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de répondre à l'enquête (c'est-à-dire à l'étape 8). Les renseignements que vous nous fournissez nous aideront - l'équipe exécutive de votre section locale - à vérifier l'exactitude des renseignements existants et nous permettront de mieux nous engager auprès de tous les membres de notre section locale. Le fait d'avoir des informations à jour peut nous aider à communiquer plus facilement avec vous si le besoin s'en fait sentir (par exemple, partager des informations sur le processus de convention collective, offrir un soutien pendant une grève, vous informer d'une prochaine AGA, etc.), et nous permet de nous assurer que vos cotisations vont au bon endroit alors que nous continuons à construire notre stratégie d'engagement dont l'objectif principal est de redonner à nos membres.

L'enquête est volontaire. Les informations fournies sont protégées et ne sont pas communiquées à l'extérieur. Les informations de contact ne seront utilisées que si vous avez gagné un prix et/ou pour vous fournir des mises à jour si vous le souhaitez. Les informations concernant les possibilités d'engagement seront utilisées en interne pour identifier les événements futurs pour les membres, et les informations concernant l'intérêt pour le soutien de la section locale seront également utilisées pour élargir notre base de ressources afin de s'assurer qu'il y a toujours quelqu'un de disponible pour vous aider lorsque le besoin s'en fait sentir.

**Remarque : vous aurez également la possibilité de proposer vos propres idées d'événements d'engagement. Il est possible que tous les événements énumérés n'aient pas lieu cette année, mais les informations recueillies seront utilisées pour de futures idées d'activités d'engagement.

Veuillez compléter toutes les étapes ci-dessous avant de répondre à l'enquête (le lien de l'étape 8 vous mènera à l'enquête) - ne soumettez pas ce document car il ne s'agit pas de l'enquête. Si vous avez déjà effectué l'une des étapes dans le passé, vous pouvez la sauter et passer à l'étape suivante. Une fois toutes les étapes terminées, veuillez remplir l'enquête (c'est-à-dire le lien de l'étape 8) et soumettre vos réponses pour participer à l'un de nos nombreux tirages au sort.

Si vous avez des questions au cours de l'une ou l'autre des étapes, veuillez contacter : general.inquiries.local70055@gsu-ssg.com

Merci,

L'équipe de direction de votre section locale 70055

INSTRUCTIONS (étapes à suivre avant de remplir l'enquête)

- 1. Travaillez-vous dans l'une des branches suivantes de la PSPC?
 - Direction de l'approvisionnement de la défense et de la marine
 - Direction des services numériques
 - Direction des services juridiques
 - Direction générale des approvisionnements
 - Direction de la surveillance ministérielle
 - Direction des services intégrés

Si vous ne voyez pas votre direction ici, il est possible que vous releviez et/ou que vous soyez couvert par une autre section locale. Si vous ne relevez pas de l'une de ces branches, n'hésitez pas à contacter : general.inquiries.local70055@gsu-ssg.com. Nous pourrons vous aider à vérifier et/ou vous orienter vers la bonne section locale.

- 2. Connaissez-vous la différence entre le syndicat (Alliance de la fonction publique du Canada AFPC), l'Élément (Syndicat des services gouvernementaux SSG) et la section locale (section locale 70055) ? Si ce n'est pas le cas, veuillez consulter la présentation sur l'intégration sous l'onglet sensibilisation de notre site Web. Si vous avez des questions et/ou souhaitez en savoir plus, veuillez contacter: general.inquiries.local70055@gsu-ssg.com
- 3. Avez-vous signé votre carte de membre ? En signant votre carte, vous devenez un membre en règle (MIGS) et vous avez accès à tous les avantages et programmes offerts par l'AFPC (c.-à-d. l'assurance-vie gratuite de 10 000 \$, une voix dans la gouvernance et l'administration de l'AFPC) et par votre section locale (c.-à-d. les tirages de prix, etc.).

Si vous n'avez pas signé votre carte, veuillez vous rendre sur le lien suivant : <u>Nintex Workflow</u> et remplissez toutes les cases marquées d'un astérisque (*).

Informations essentielles:

- Employeur : Conseil du Trésor

- Localité: 70055

- Le site Web fonctionne mieux à partir d'un appareil personnel (téléphone portable, ordinateur, etc.).

Si vous pensez avoir déjà signé votre carte (c'est-à-dire que vous avez signé une version papier dans le passé et/ou que vous pensez avoir déjà rempli le formulaire en ligne), n'hésitez pas à contacter : general.inquiries.local70055@gsu-ssg.com et nous pourrons confirmer votre statut dans le système (RAND ou MIGS).



Capture d'écran de la première moitié de la carte de membre électronique

- 4. Êtes-vous sur Facebook ? Avez-vous rejoint la page de notre groupe ? Si ce n'est pas le cas, envisagez d'y adhérer pour avoir accès à des informations syndicales actualisées et à des avis sur les événements à venir : GSU Local 70055 Section locale 70055 SSG. Si vous n'avez pas Facebook, nous continuerons à diffuser des avis sur les événements à venir sur nos panneaux d'affichage dans les bureaux et sur notre site web : Section locale 70055 Approvisionnements Ottawa/Gatineau :: Government Services Union
- 5. Avez-vous créé votre compte AFPC? Le fait d'avoir un compte vous permet
 - D'accéder aux renseignements sur votre convention collective, votre Élément et/ou votre bureau régional (c.-à-d. de voir à quelle section locale vous appartenez et où vont vos cotisations).
 - Soumettre des demandes de remboursement de frais de voyage (ou de cours) liés à L'AFPC.
 - Mettre à jour les coordonnées, les adresses postales et électroniques (et les préférences en matière de courriel).
 - Accéder à des offres et des rabais exclusifs pour les voyages, les assurances, etc.

Si vous n'avez pas encore créé de compte, veuillez consulter le lien suivant : <u>Se connecter |</u>
Alliance de la Fonction publique du Canada

- 6. Avez-vous créé un compte d'épargne syndicale pour avoir accès à plus d'avantages en tant que membre de l'AFPC ? Si ce n'est pas le cas, pensez à vous inscrire dès aujourd'hui. Consultez le site Web pour obtenir de plus amples renseignements : Pouvoir Syndical. De plus, consultez les autres avantages offerts aux membres de l'AFPC : Avantages pour les membres | Alliance de la Fonction publique du Canada
- 7. Avez-vous souscrit à l'assurance-vie de base gratuite de 10 000 \$ de l'AFPC par l'entremise de Coughlin et associés ltée ? Si ce n'est pas le cas, envisagez de suivre les étapes suivantes pour commencer :
 - **Remarque: si vous avez déjà demandé l'assurance-vie de base de 5 000 \$, vous n'avez pas besoin de présenter une nouvelle demande, car le changement de niveau de protection a déjà été appliqué.
- 8. Répondez à l'enquête (ne la soumettez qu'une seule fois) en cliquant sur le lien ci-dessous pour avoir une chance de gagner l'un des nombreux prix formidables que la section locale distribuera cette année!

Local 70055 Member Survey | Enquête auprès des membres de la section locale 70055

9. Pour obtenir des informations et des ressources supplémentaires, veuillez consulter le document des questions fréquemment posées sous l'onglet sensibilisation